

DOSSIER DE PRESSE

UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO 



© Thomas Jouanneau / DFA / SFP

LE MONT-SAINT-MICHEL ET SA BAIE, MERVEILLES DU PATRIMOINE MONDIAL

Le Mont-Saint-Michel est érigé dans une baie aux paysages et aux écosystèmes remarquables. Ce site, d'une rare beauté, est consacré par une double inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (1979). Cette dimension exceptionnelle fonde sa renommée internationale.

La prouesse architecturale et l'exceptionnelle harmonie avec la baie, voulue par ses fondateurs, sont intemporelles. Le Mont est un lieu de grande émotion où se réconcilient la terre, la mer et le ciel, l'Homme et la nature.

Ce chef d'œuvre était menacé. Au fil des siècles et des interventions humaines, la sédimentation s'est accentuée autour du Mont : poldérisation, réalisation de la digue-route, construction d'un barrage. Petit à petit, la mer a reculé et la terre et les prés salés ont progressé. Un parking de 15 hectares au pied des remparts dénaturait le paysage maritime.

Les experts internationaux étaient formels. À l'horizon 2040, si rien n'avait été entrepris, le Mont-Saint-Michel aurait été entouré de prés salés. Cette transformation aurait bouleversé

de façon irréversible l'esprit du lieu voulu par les bâtisseurs de l'une des plus belles abbayes.

LA BAIE RÉINVENTE LE MONT

Pour que ce trésor de l'humanité reste un monument désiré et préservé pour ses amoureux et visiteurs du monde entier, l'Europe, la France, la Normandie et la Bretagne ont décidé d'agir ensemble.

Initié en 1995 pour les études, débuté en 2005 pour les travaux et achevé à l'été 2015, le rétablissement du caractère maritime du Mont est l'une des opérations d'aménagement les plus originales d'Europe. L'Union européenne souligne sa dimension durable pour le Mont-Saint-Michel, l'équilibre retrouvé entre préservation patrimoniale et gestion de la fréquentation touristique.

Le projet porte une grande ambition : restaurer profondément le paysage qui sert d'écrin à l'un des hauts lieux de l'humanité et renouveler l'approche du site, dans l'esprit des traversées de la baie et de manière respectueuse.



www.projetmontsaintmichel.com

Une opération d'aménagement d'intérêt national soutenue par



Contact presse

Claire Montémont : Tél. 02 31 29 16 96
Mobile : 06 10 15 04 18
presse@projetmontsaintmichel.com

PROTÉGER UN GRAND SITE PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

Le Mont-Saint-Michel est aujourd'hui l'un des sites les plus visités de France. Chaque année, près de 2,5 millions de visiteurs viennent du monde entier pour l'admirer. Les conditions d'accueil n'étaient plus à la hauteur ni du lieu ni des attentes du public. Elles ont aujourd'hui été mises au service de ce lieu exceptionnel.

Nouvel accueil, nouvel accès, nouveaux modes de transport, tout a été repensé pour que le Mont soit accessible à tous les publics. L'approche du Mont par ses visiteurs est radicalement améliorée, repensée comme une traversée entre le continent et le Mont, expression de l'éloignement du rocher. Le parcours de découverte se veut digne de ce haut lieu du patrimoine mondial et de sa représentation symbolique.

Pour restaurer durablement, tous les stationnements au pied du Mont ont été transférés sur le continent. Le nouveau dispositif d'accès fait parcourir aux visiteurs un vaste territoire d'accueil. La découverte commence dans le parc de stationnement, placé en retrait du Mont (2,5 km) sur le continent. Il propose de nouveaux services d'accueil et un **Centre d'Information Touristique (CIT)**. Ce bâtiment de verre habillé d'une résille de bois, propose une exploration du Mont, de la Baie et des régions Normandie et Bretagne dans une scénographie très attrayante.



Deux parcours s'offrent ensuite, au choix des visiteurs : à bord de navettes fonctionnant 7j/7 et 24h/24, ou au gré des chemins piétons et paysagés ouvrant des perspectives sur le paysage, le Mont et sa baie. Des points de vue diversifiés et des haltes sont possibles sur le barrage et le pont-passerelle. Ce contenu de visite largement enrichi permet aux visiteurs de profiter plus intimement de leur séjour au Mont-Saint-Michel. Les départs des navettes sont régulés et adaptés selon la fréquentation journalière pour mieux gérer les flux.

Le projet répond ainsi aux impératifs de gestion durable d'un grand site. Il permet une réappropriation par tous les publics : démarche culturelle ou spirituelle, contemplation du Mont dans un grand paysage, découverte ou redécouverte... Chaque visiteur rapporte, selon ses aspirations, son « petit bout de Mont » au terme de son voyage.

*Les partenaires publics ont lancé un **Contrat cadre de destination touristique « Le Mont Saint-Michel et sa Baie » visant une promotion touristique d'envergure internationale, doté de plus de 1,3 million d'euros.** Le contrat comporte un important volet marketing et communication qui portera ses efforts vers la conquête des clientèles internationales.*



Le Centre d'Information Touristique dans le parc de stationnement

LA GESTION DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Sous l'égide du Syndicat Mixte, un Observatoire de la fréquentation du Mont-Saint-Michel a été mis en place pour suivre les évolutions de la fréquentation du Mont, aider durablement à la gestion des flux touristiques sur le site, créer un véritable outil prospectif d'aide à la décision.



© Thomas Jouanneau / DPA / SBR

UNE PASSERELLE POUR MARCHER SUR L'EAU

Les différents ouvrages réalisés pour rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel sont intimement liés par une recherche de cohérence entre beauté du lieu et fonction technique. Sobres et élégants, utilisant des matériaux nobles, ils ont en commun grande discrétion et intelligence technique. Cette approche architecturale sensible traduit en actes une opération de développement durable résolument tournée vers la baie et l'abbaye.

UNE ÎLE COMME PAR MAGIE

Le remplacement de l'ancienne digue-route par une passerelle et une esplanade terminale au pied du Mont-Saint-Michel donne lieu à un spectacle extraordinaire. L'esplanade s'efface totalement sous les eaux une vingtaine de jour par an (40 marées du matin et du soir en moyenne). Le Mont redevient alors une île pour quelques heures, les remparts sont entourés d'eau et renouent avec une insularité au gré des marées. Ce phénomène ne s'était plus produit depuis la construction de la digue-route (1879).

La passerelle reste insubmersible quelle que soit la hauteur de marée. Elle a été conçue pour laisser passer les eaux et offrir un espace de contemplation du Mont, du grand paysage de la baie.

Les terrasses et remparts du Mont proposent de parfaits belvédères pour observer le spectacle des grandes marées. Les visiteurs peuvent s'y déplacer en toute liberté pour contempler la baie, ses reflets, ses couleurs fascinantes.

En soirée, c'est aussi l'occasion de profiter des nocturnes estivales de l'abbaye, de s'offrir un dîner dans les ruelles du village, de profiter de l'atmosphère du Mont à la tombée de la nuit ou, pour les matinaux, au lever du jour.



© Thomas Jouanneau



© Thomas Jouanneau

Équipe de conception : © Dietmar Feichtinger Architecte / BET Schlaich, Bergermann & Partner.



© Thomas Jouanneau

LE BARRAGE REDONNE AU MONT SA PART DE MARÉES

Mis en service en 2009, le barrage sur le Couesnon redonne au fleuve suffisamment de force pour chasser les sédiments vers le large et abaisser le niveau des grèves. À chaque marée, il restitue progressivement au Mont son caractère maritime altéré depuis plus d'un siècle. Les effets de ses chasses d'eau régulées sont déjà perceptibles et mesurés scientifiquement. **À l'horizon 2025, le Couesnon aura reformé un large estuaire dans la baie. Le Mont aura retrouvé son paysage maritime et le conservera pour longtemps.**



© Thomas Jouanneau

Sur le chemin qui mène au Mont, ou qui raccompagne les visiteurs vers le continent, le barrage est devenu une étape incontournable.

Les visiteurs apprécient le calme de son balcon maritime, espace suspendu au-dessus des eaux, un amphithéâtre recouvert de bois tourné vers le Mont. Il forme aussi une liaison entre deux rives, entre baie et continent.

Sur le chemin qui mène au Mont, on peut prendre le temps d'y regarder l'arrivée du mascaret, y demeurer lors des marées et mesurer, dans le temps, l'effet des lâchers d'eau. On peut aussi regarder le mouvement des vannes et les jeux d'eau des chasses et des remplissages.

Équipe de conception : © BRL Ingénierie / Luc Weizmann architecte / SPRETEC / ANTEA



© Thomas Jouanneau



© Thomas Jouanneau



© Thomas Jouanneau



LES GRANDES ÉTAPES

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, porté par l'Etat et le Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel, sera totalement accompli en 2015.



2009 > Mise en service du barrage sur le Couesnon*, dont les travaux ont été officiellement lancés par le Premier ministre en juin 2006. L'ouvrage, pierre angulaire du volet hydraulique du projet, a commencé son travail de désensablement des abords du rocher avec des résultats efficaces.

* Prix de l'Ingénierie 2010



2010-2011 > Ces années marquent la **préparation des ouvrages d'accueil** (parc de stationnement paysager, bâtiments d'accueil et de services) **et d'accès au Mont** pour renouveler totalement l'approche du Rocher. C'est aussi le début des **aménagements à l'amont et à l'aval du barrage** (2011-2015) qui ont redonné au Couesnon sa capacité hydraulique pour déplacer les sédiments loin du Rocher.



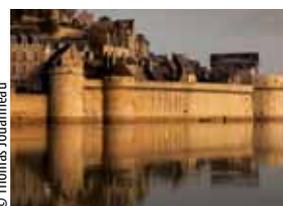
© Altbreizh

2012 > Le 28 avril, le **nouveau parc de stationnement et les navettes de transport public** sont mis en service pour amener les visiteurs au Mont. La construction du pont-passerelle débute à la même période.



visiteurs viennent par milliers retrouver le Mont entouré d'eau en grandes marées.

2014 > Le **pont-passerelle est ouvert aux visiteurs** (piétons, vélos et navettes) mais aussi à la logistique et à la sécurité permanente du Mont. Les



© Thomas Jouanneau

2015 > Pour la saison touristique, les ouvrages concourant à rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel sont totalement réalisés. Plus symboliquement, l'opération s'achève par la destruction de la digue-route plus que

centenaire (1879) qui menait les visiteurs du continent au Mont et la complète remise en état du site (démantèlement des anciens parkings maritimes). Quelques années encore (2025) et le Mont retrouvera la plénitude de son paysage maritime.

Pendant les travaux, le Mont-Saint-Michel reste accessible à ses visiteurs. Une information sur les « grands travaux » et un guidage des piétons sont en place sur le site en permanence.

TEMPORAMA DES TRAVAUX

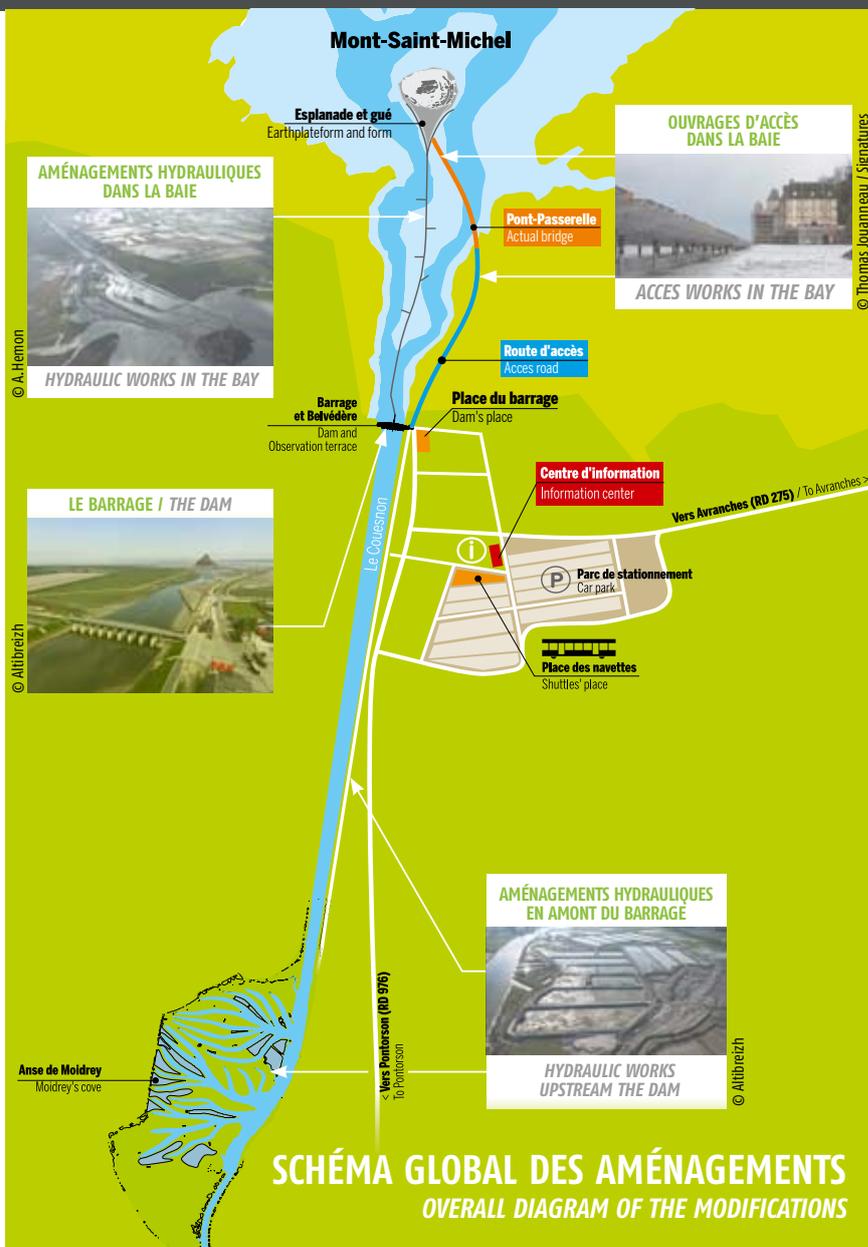




UNE OPÉRATION PARTENARIALE

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel représente 184,74 millions d'euros d'investissement public direct.

<p>Europe Fonds Feder 21,15 millions €</p>	<p>État 84,93 millions €</p>
<p>Syndicat Mixte via ses adhérents, les collectivités territoriales : 74,86 millions d'€</p>	
<p>Région Basse-Normandie 35,36 millions €</p>	<p>Région Bretagne 15,77 millions €</p>
<p>Département de la Manche 11,79 millions €</p>	<p>Département de l'Ille-et-Vilaine 4,44 millions €</p>
<p>Autofinancement : 7,50 millions €</p>	
<p>Agence de l'eau Seine-Normandie</p>	<p>Agence de l'eau Loire-Bretagne</p>
<p>3,80 millions €</p>	



Coût des ouvrages : 184,74 M€

- > **Ouvrages hydrauliques** : 68,52 M€
 - Barrage : 33,90 M€
 - Hydraulique amont : 24,04 M€
 - Hydraulique aval : 10,58 M€
- > **Ouvrages d'accueil**
 - Espaces et bâtiments publics (hors Délégation de Service Public) : 9,31 M€
 - Délégation de Service Public (subvention d'équipement pour les navettes et le parc de stationnement) : 12,3 M€

- > **Ouvrages d'accès** : 38,04 M€
 - Pont-passerelle : 35,24 M€
 - Travaux sur Monuments Historiques : 2,80 M€
- > **Frais de maîtrise d'ouvrage** : 29,55 M€
- > **Provisions d'indices** : 22,82 M€
- > **Solde de TVA** : 4,2 M€

La société Veolia Transport finance à hauteur de 24 M€ la construction du parc de stationnement et des navettes, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

Maître d'ouvrage du projet

SYNDICAT MIXTE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

16 route de La Caserne
50170 Beauvoir

Conducteur d'opération
Mission Mont-Saint-Michel
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche